



Atlas de la Biodiversité Communale Auger-Saint-Vincent



Biodiversité

Auger
Saint-Vincent

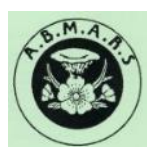


L'Atlas de la Biodiversité Communale de Saint-Vaast-de-Longmont a été réalisé, en 2022 et 2023, par le Parc naturel régional Oise-Pays de France et ses partenaires.



Picardie Nature a particulièrement contribué au volet faune de l'ABC et a mis à disposition les données de la base de données Clicnat.

Le Conservatoire d'Espaces Naturels des Hauts-de-France, gestionnaire d'un site communal, a participé à la production de données et a animé des sorties de découverte des coteaux et de sa flore et de sa faune.



L'Association des Botanistes et mycologues Amateurs de la Région de Senlis (ABMARS) a accompagné des sorties botaniques, permettant la production de données et la formation des participants.

Le Conservatoire Botanique National de Bailleul, gestionnaire de la base de données Digitale 2, a mis à disposition les données disponibles sur la flore.



La réalisation de l'ABC de la Commune de Saint-Vaast-de-Longmont a reçu le soutien financier de France Relance, de l'Office français de la Biodiversité, des Régions Hauts-de-France et Île-de-France et du Département de l'Oise.



Photo de couverture : Mibore naine

Sommaire



INTRODUCTION	4
1.PRESENTATION DU TERRITOIRE	5
1.1 SITUATION GEOGRAPHIQUE	5
1.2 ENVIRONNEMENT PHYSIQUE	6
1.2.1 CLIMAT	6
1.2.2 RELIEF	6
1.2.3 GEOLOGIE	7
1.2.4 HYDROGRAPHIE ET ZONES HUMIDES	8
1.3 ZONAGES DE PROTECTION ET D'INVENTAIRES PATRIMONIAUX	9
1.3.1 ZNIEFF – ZONES NATURELLES D'INTERET ECOLOGIQUES FAUNISTIQUES ET FLORISTIQUES	9
1.3.2 NATURA 2000	10
1.3.3 SITE D'INTERET ECOLOGIQUE ET CONTINUITES ECOLOGIQUES DU PARC NATUREL REGIONAL	11
1.3.4 SITE GERE PAR LE CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS DES HAUTS-DE-FRANCE	12
2. LE PATRIMOINE NATUREL DE LA COMMUNE	14
2.1 MILIEUX ET HABITATS NATURELS	14
2.1.1 OCCUPATION DU SOL HISTORIQUE	15
2.1.2 HABITATS NATURELS	15
2.2 FLORE	16
2.2.1 ETAT INITIAL DES CONNAISSANCES FLORISTIQUES	16
2.2.2 APPORT DE L'ABC SUR L'INVENTAIRE FLORISTIQUE COMMUNAL	16
2.2.3 ESPECES PATRIMONIALES	16
2.2.4 ESPECES NON RETROUVEES	17
2.2.5 ZOOM SUR QUELQUES ESPECES DECOUVERTES SUR LA COMMUNE :	20
2.3 FAUNE	22
2.3.1 ETAT DES CONNAISSANCES NATURALISTES INITIALE	22
2.3.2 RECUEIL DES DONNEES ET EVOLUTION DES CONNAISSANCES	23
2.3.3 LES ESPECES PATRIMONIALES	25
2.3.3.1 METHODOLOGIE	25
2.3.3.2 ESPECES PATRIMONIALES RECENSEES	26
3. SECTEURS A ENJEUX	31
3.1 SITES A ENJEUX	31
3.2 CONTINUITES ECOLOGIQUES ET TRAMES A ENJEUX	32
4.ACTIONS EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITE	34
4.1 ACTIONS DEJA MISES EN PLACE	34
4.2 PISTES POUR DE NOUVELLES ACTIONS	35
4.2.1 PLU	35
4.2.2 AMENAGEMENT/GESTION DES ESPACES ET BIENS COMMUNAUX	35
4.2.3 INFORMATION/SENSIBILISATION DES HABITANTS A LA BIODIVERSITE	35
4.2.4 ACTIONS ENTREPRISES/HABITANTS	35
TABLE DES ILLUSTRATIONS	37

Introduction



INTRODUCTION

La préservation de la biodiversité nécessite, notamment, de disposer d'une connaissance suffisante du territoire. Sur le territoire du Parc, le nombre de données naturalistes est variable selon les communes et l'accessibilité de celles-ci par les communes et les habitants souvent difficiles.

C'est pourquoi, le Parc propose, dans sa Charte, renouvelée en janvier 2021, de réaliser avec chaque collectivité un « **porter à connaissances environnemental** » localisant et explicitant les enjeux environnementaux, et particulièrement les enjeux en matière de biodiversité et de réseaux écologiques.

La réalisation d'**Atlas de la Biodiversité Communale** s'inscrit pleinement dans cet objectif et se rattache à plusieurs mesures de la **Charte du Parc naturel régional**.

La réalisation d'un ABC permet d'acquérir et de partager une meilleure **connaissance** de la biodiversité du territoire concerné. Il constitue également une **aide à la décision** pour préserver et valoriser le patrimoine naturel et **sensibiliser les habitants** à la nécessaire prise en compte de ces enjeux.

Un ABC a pour objectif de :

- Mieux connaître la biodiversité sur le territoire d'une commune et identifier les enjeux spécifiques liés ;
- Sensibiliser et mobiliser les élus, les acteurs socio-économiques et les citoyens à la biodiversité ;
- Faciliter la prise en compte de la biodiversité lors de la mise en place des politiques communales (documents d'urbanisme...).

Officiellement mis en place par le ministère de l'Écologie en 2010, dans le cadre de l'Année internationale pour la biodiversité, le programme de soutien aux Atlas de la biodiversité communale a été confié en 2017 à l'Agence française pour la biodiversité – devenue Office français de la biodiversité (OFB). L'OFB apporte ainsi son soutien aux collectivités volontaires à travers le lancement d'un appel à projets ABC annuel.

L'ABC de la commune de Auger-Saint-Vincent a été réalisé en 2022 et 2023. Il a généré :

- 3 réunions publiques,
- 3 animations,
- 17 sessions de prospections,
- 1731 données d'inventaire se répartissant en 958 données faunistiques et 773 données floristiques sur la commune.

Présentation du territoire



1. PRESENTATION DU TERRITOIRE

1.1 Situation géographique

La commune d'Auger-Saint-Vincent, située dans l'Oise, entre Senlis et Crépy-en-Valois est un village du Valois. Les communes limitrophes sont Duvy, Ormoy-Villers, Versigny, Rosières, Fresnoy-le-Luat et Trumilly.



Carte 1 : Localisation de la commune d'Auger-Saint-Vincent

1.2 Environnement physique

1.2.1 Climat

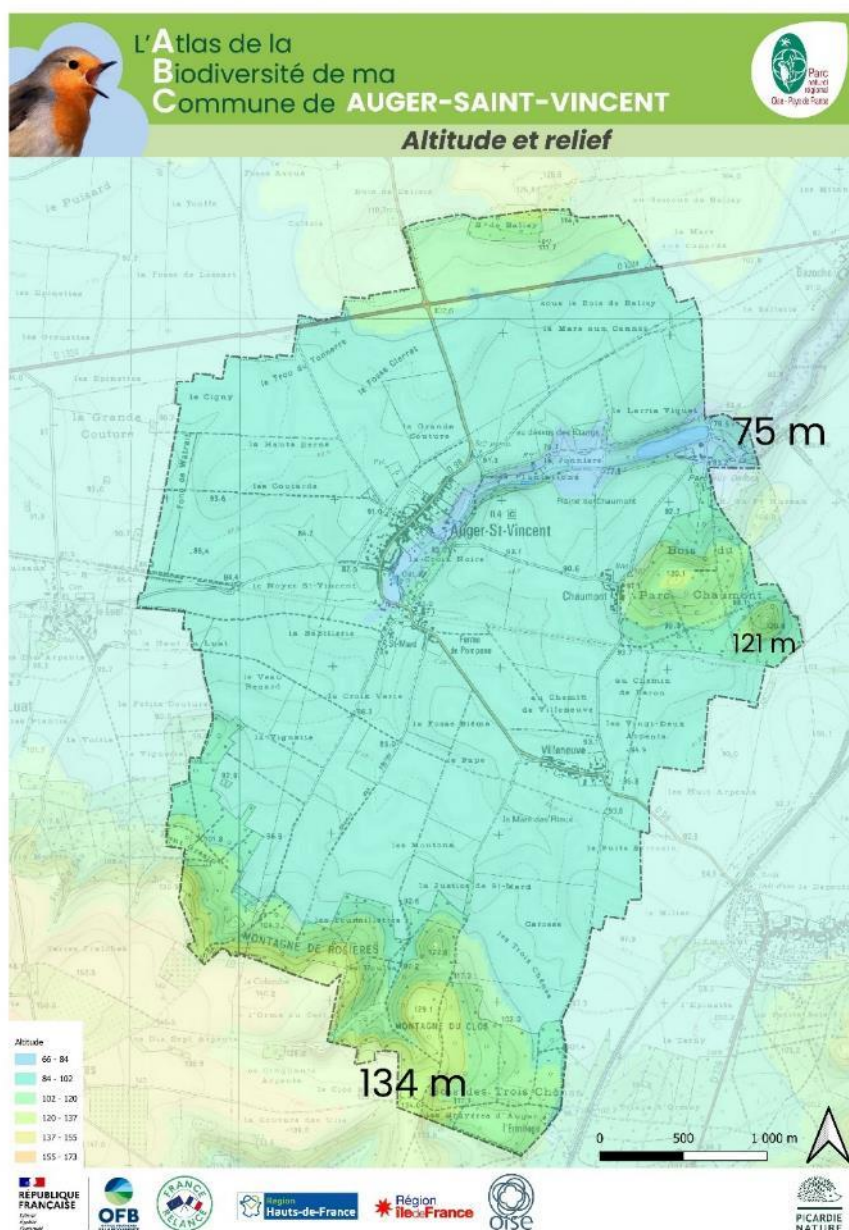
Le climat de la commune est qualifié de « climat océanique altéré » dans le classement établi par Météo-France. C'est une zone de transition entre le climat océanique et le climat semi-continental. Au cours de l'année, la température moyenne varie considérablement. Elle se situe pour l'année vers 13°C.

1.2.2 Relief

Le territoire de la commune s'inscrit dans le plateau du Valois dont l'altitude est de 90 m à la mairie.

Le point culminant de la commune, 134 m d'altitude, se situe au sud où les noms de lieu-dit sont évocateurs la Montagne de Rosières, le Bois des trois Chênes, la Montagne du Clos ou encore le Mont Grézin.

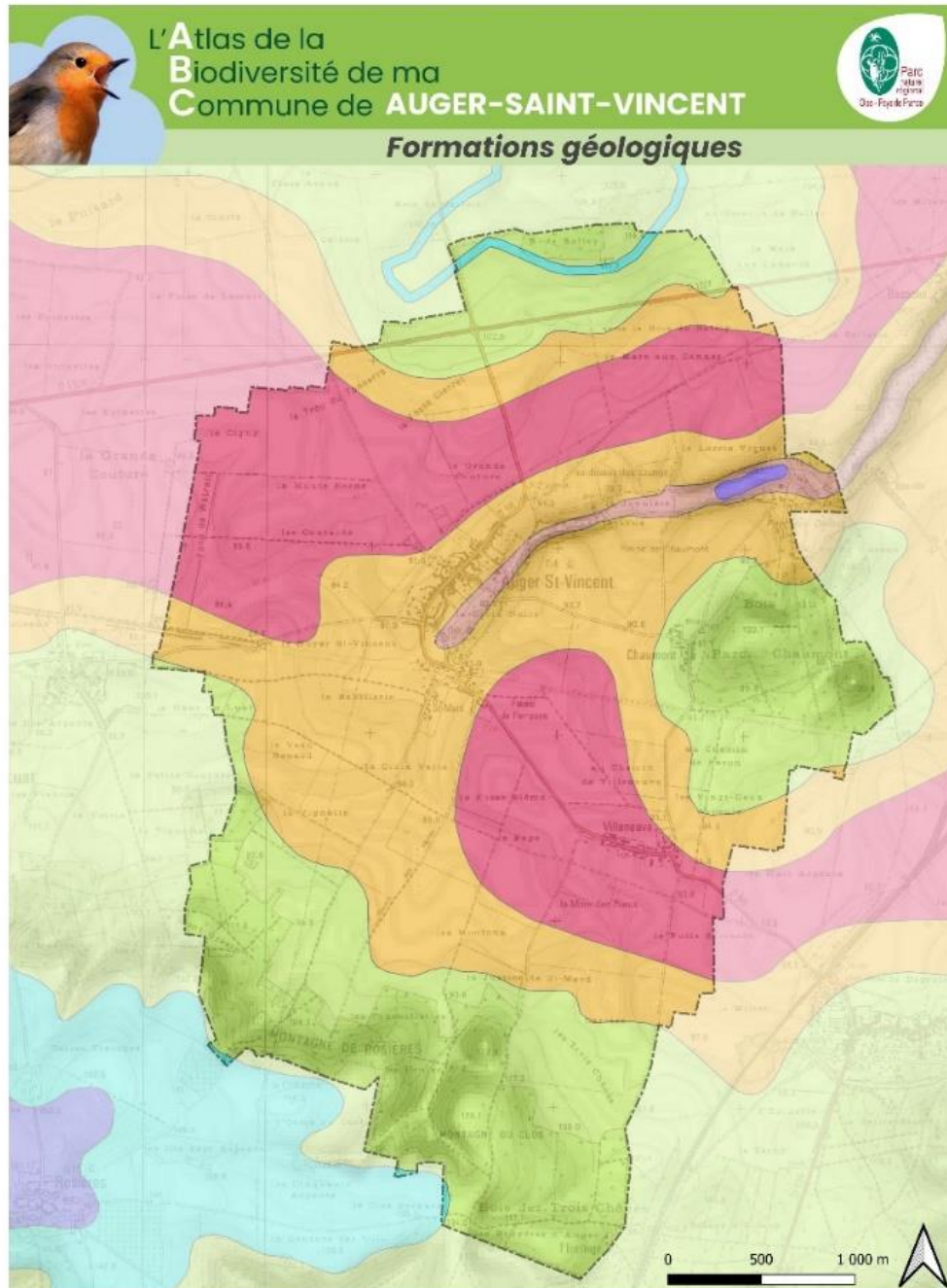
L'altitude minimale, d'environ 75 m, est mesurée dans la vallée du ru Sainte-Marie.



Carte 2 : Relief sur le territoire communal

1.2.3 Géologie

L'essentiel de la commune est recouvert de limons de plateaux. Sur les zones plus pentues, les calcaires du lutécien affleurent sur les versants de la vallée du ru de Sainte Marie. Les buttes du bois de Balisy au nord, du bois du parc Chaumont à l'ouest et au sud les bois de la Montagne de Rozière et du Clos sont constituées de sables et grès de Beauchamps du Bartonien inférieur. Ces affleurements sableux sont favorables au développement de chênaies acidophiles d'intérêt.



- formations_geologiques
- Alluvions actuelles ou subactuelles associées ou non à des tourbes
 - Bartonien inférieur (Auversien) : Sables d'Auvers, Sables et grès de Beauchamp
 - Bartonien supérieur (Ludien) : gypses et marnes supra-gypseuses
 - Limons loessiques des plateaux
 - Marnes et caillasses, calcaire grossier (calcaire grossier à Miliolois, calcaire sableux ou dolomitique, glauconie grossière). Lutétien
 - Quatrième masse du gypse, calcaire de Noisy-le-Sec, sables de Monceau, calcaire de St-Ouen, sables de Mortefontaine, calcaire de Ducy, sables d'Ezanville... (Marinésien)
 - Réseau hydrographique

Carte 3 : Carte géologique

1.2.4 Hydrographie et zones humides

La commune est située sur le bassin versant de la vallée de l'Automne dans laquelle se jette le ru Sainte Marie. Il prend sa source au cœur de la propriété du château vers le Nord-Est de la commune.

Les zones humides cartographiées couvrent une large partie du fond de cette vallée où se côtoient prairies humides, marais, étangs et boisements humides.



Carte 4 : Réseau hydrographique et zones humides

1.3 Zonages de protection et d'inventaires patrimoniaux

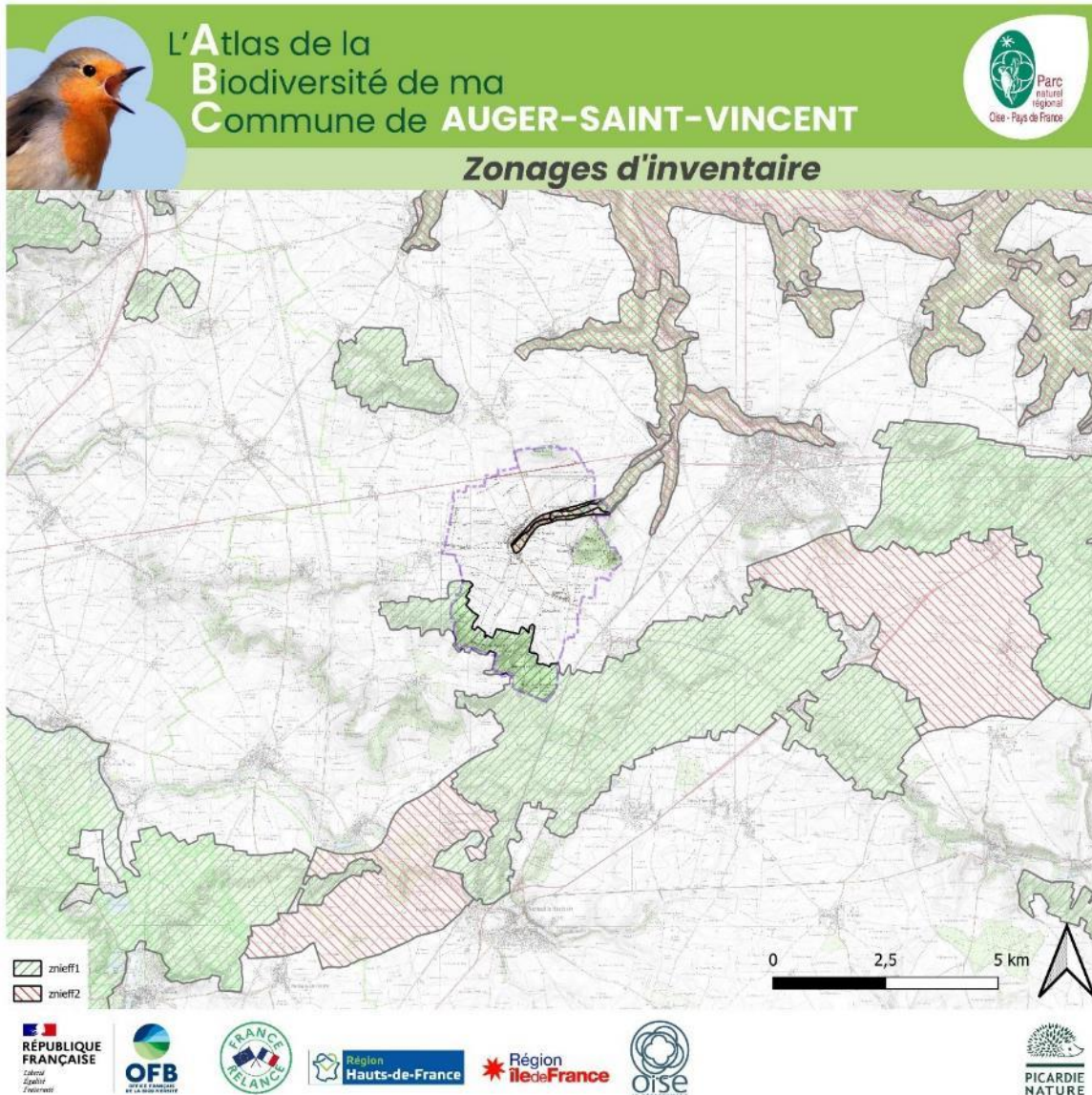
Plusieurs zonages relatifs au patrimoine naturel sont recensés sur la commune de Saint-Vaast-de-Longmont. Ils couvrent environ 19 % du territoire.

1.3.1 ZNIEFF – Zones Naturelles d'Intérêt Ecologiques Faunistiques et Floristiques

L'inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF), identifie, localise et décrit des secteurs présentant de fortes capacités biologiques et un bon état de conservation. On distingue 2 types de ZNIEFF : les ZNIEFF de type I sont des secteurs de grand intérêt biologique ou écologique ; les ZNIEFF de type II sont des grands ensembles naturels riches et peu modifiés, offrant des potentialités biologiques importantes.

Une ZNIEFF de type I (ZNIEFF 220013836 « Massif forestier du Roi ») s'étend sur un coteau situé au sud de la commune où l'on trouve des boisements en continuité directe du Bois du roi. Cette ZNIEFF regroupe des habitats forestiers et de landes remarquables. Parmi les plus remarquables, les landes sèches à Bruyère cendrée (*Calluno vulgaris-Ericetum cinerae*), les micro-pelouses sabulicoles et les futaies acidophiles sont des milieux rares et menacés en Europe. Ils abritent de nombreuses espèces végétales et animales rares et menacées. Ce complexe de milieux forestiers et landicoles développés sur sables permet l'expression d'une biodiversité élevée pour la Picardie, où les landes acides sont en voie de disparition.

Une ZNIEFF de type II (ZNIEFF 220420015 « Vallée de l'Automne ») couvre la vallée du ru Sainte Marie. La Vallée de l'Automne s'étire entre Villers-Cotterêts et Verberie, point de confluence avec l'Oise. Elle s'encaisse profondément dans l'épais banc de calcaire lutétien. Elle suit globalement une orientation nord-nord-ouest/sud-sud-est. La Vallée de l'Automne compte parmi les entités écologiques les plus remarquables de Picardie et du nord de la France du fait de ses pelouses calcaro-sabulicoles thermophiles, ses boisements calcaires, ses cours d'eaux préservés, ses prairies humides et zones tourbeuses, ses aulnaies ainsi que ses nombreuses carrières souterraines.



Carte 5 : Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique

1.3.2 Natura 2000

Le site Natura 2000 (Zone de Protection Spéciale FR2212005 « Forêts picardes : massif des trois forêts et bois du Roi ») couvre une petite partie au sud de la commune. Ce site NATURA 2000 a été classé pour son intérêt avifaunistique. Il est en particulier connu pour abriter une population d'Engoulevent d'Europe unique à l'intérieur des terres en Haut-de-France de part son importance. Le site présente également une population importante de Pic Mar et de Pic Noir. La présence de ces populations d'oiseaux inscrits à l'annexe 1 de la directive oiseaux a prévalu à la création de ce site NATURA2000.



Carte 6 : Sites Natura 2000

1.3.3 Site d'Intérêt Ecologique et continuités écologiques du Parc naturel régional
Le plan de référence de la Charte du Parc naturel régional identifie :

- 1 **site d'intérêt écologique** « Ru Sainte Marie »

Les « Sites d'intérêt écologique » (SIE) sont des sites qui concentrent l'intérêt et les enjeux écologiques du territoire du Parc et participent aux différents réseaux écologiques dont ils constituent pour partie les réservoirs de biodiversité : réseau forestier, réseau des milieux ouverts, réseau des milieux aquatiques et humides. Le site d'intérêt écologique du « Ru Sainte Marie » s'étend entre Auger-Saint-Vincent et Duvy et correspond au fond de vallée du ru Sainte-Marie. Il comporte quelques prairies et plans d'eau au sein d'un ensemble boisé.

- 1 **axe de déplacement diffus** « Mont Cornon – Bois du Roi »

Les axes de déplacements diffus correspondent à des échanges diffus situés dans des territoires agricoles ouverts. L'axe de déplacement entre le Mont Cornon et le Bois du Roi s'inscrit dans une continuité écologique reliant plus largement le Bois du Roi et les vallées de l'Oise et de l'Automne.



Carte 7 : Zonages de la Charte du PNR Oise-Pays de France

1.3.4 Site géré par le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France

Le Conservatoire d'Espaces Naturels des Hauts-de-France accompagne un propriétaire pour une gestion conservatoire du site de la Jonnière situé dans la vallée du ru Sainte Marie. Il s'agit d'un site de 5ha constitué d'une zone humide en bon état de conservation et remarquable de par la présence de la petite Sauterelle Conocéphale des Roseaux (*Conocephalus dorsalis*) inscrit en liste rouge régionale et dont c'est un des seuls site de présente dans le PNR ainsi que de la très rare Nonagrie du Phragmite (*Chilodes maritima*).

Une description du site peut être trouvé sur le site du conservatoire au lien suivant : <https://www.cen-hautsdefrance.org/la-jonniere>



Carte 8 : Sites gérés par le Conservatoire d'Espaces Naturels

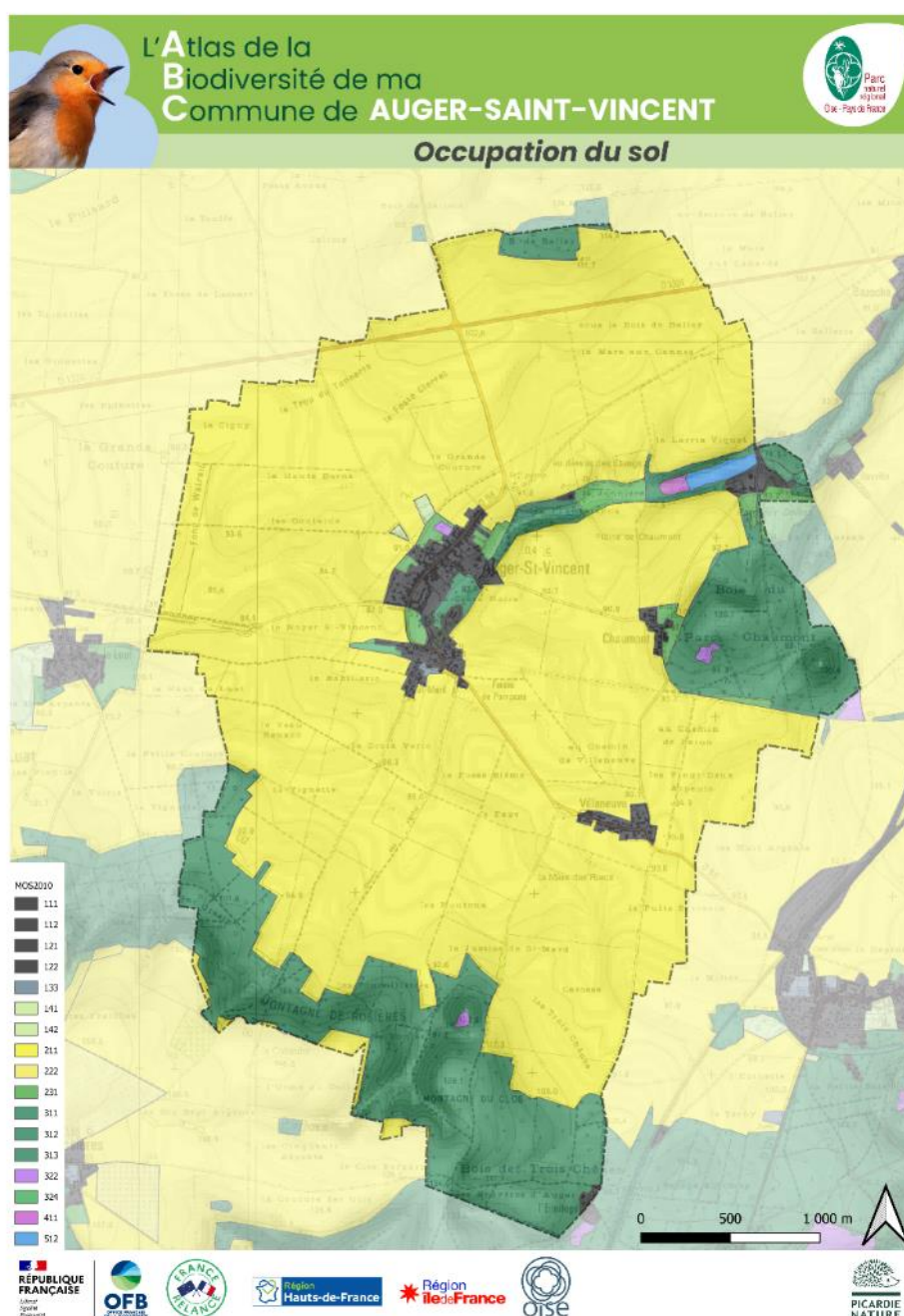
Le patrimoine naturel



2. LE PATRIMOINE NATUREL DE LA COMMUNE

2.1 Milieux et habitats naturels

La carte d'occupation du sol met en évidence le caractère agricole de la commune (plus de 78 % du territoire). Des boisements en périphérie, notamment sur les reliefs au sud et à l'est, rompent avec l'occupation dominante. Le bourg central et la vallée contribuent à la diversité des milieux présents.



Carte 9 : Occupation du sol (2010) Geo2france

2.1.1 Occupation du sol historique

L'examen des photos aériennes anciennes met en évidence un parcellaire agricole beaucoup plus diversifié et des boisements au sein desquels s'expriment des milieux ouverts devant permettre la présence d'une flore et d'une faune plus spécialisée des pelouses et landes.



Carte 10 : Photo aérienne aux environs de 1950 - source IGN

2.1.2 Habitats naturels

Les habitats naturels de la commune d'Auger-Saint-Vincent n'ont pas fait l'objet d'une étude globale. Les données disponibles concernent la vallée du ru Sainte Marie et sont principalement issues de :

- la cartographie des zones humides du bassin de l'Automne par le SAGEBA,
- l'étude du Parc aux Dames par le bureau d'étude OGE sur demande de son propriétaire,
- le plan de gestion du site du Conservatoire d'Espace Naturel des Hauts-de-France du site de la Jonnière.

2.2 Flore

2.2.1 Etat initial des connaissances floristiques

L'état initial des connaissances floristiques sur la commune restait relativement parcellaire avant cet ABC. On peut néanmoins citer :

- Historiquement le Catalogue des plantes observées dans l'étendue du département de l'Oise, GRAVES, L., 1857,
- Une campagne d'inventaire de l'Institut Floristique Franco-Belge mené sur la commune par M. Delvosalle en 1961,
- plus récemment, l'étude des communes de la vallée de l'Automne conduite par M. Larère en 1995,
- en 2012, un inventaire partiel de la commune par le Conservatoire Botanique National de Bailleul dans le cadre de l'inventaire botanique de l'Oise,
- enfin quelques données récentes du CEN Hauts-de-France sur leur site en gestion en vallée du Ru Sainte Marie.

2.2.2 Apport de l'ABC sur l'inventaire floristique communal

Au cours de cet ABC, la commune de Auger-Saint-Vincent a bénéficié d'au moins 9 sessions d'inventaires floristiques entre avril 2022 et mai 2023 principalement centrées sur les secteurs méconnus de la commune (Boisements au sud, grandes propriétés privées du Bois du Parc Chaumont...). Le marais, géré par le Conservatoire d'Espaces Naturels des Hauts-de-France pour son patrimoine naturel n'a pas fait l'objet d'inventaire s'agissant d'un secteur normalement déjà largement inventorié.

Ces prospections ont permis d'ajouter 124 espèces végétales vasculaires à la liste communale portant le total des espèces déjà citées de la commune à 441 (toutes périodes confondues).

2.2.3 Espèces patrimoniales

Les inventaires menés au cours de la réalisation de l'ABC ont largement complété les connaissances communales sur la flore vasculaire, en particulier sur les boisements de la commune et leurs lisières ainsi que sur certaines grandes propriétés privées communales (Bois du Parc Chaumont et Parc du Château d'Auger en particulier). A l'inverse, les zones humides autour du ru Sainte-Marie n'ont pas été inventoriées dans le cadre de l'ABC soit car il s'agit de sites déjà étudiés par le CEN Haut de France, soit par un bureau d'étude à la demande du propriétaire.

La liste des 36 espèces végétales vasculaires patrimoniales observées sur la commune ces 20 dernières années est transmise en page suivante. 20 de ces 36 espèces patrimoniales observées ces 20 dernières années sont des découvertes dans le cadre des prospections réalisées par le PNR pour l'ABC montrant l'apport important de ces prospections dans la connaissance globale de la flore de la commune.

L'étude de la répartition de ces espèces patrimoniales permet de mettre en avant l'intérêt du site de la sablière le long du GR de la montagne du Clos et plus généralement des boisements au sud de la commune et de leur lisières.

Le tableau ci-dessous présente le nombre d'espèces de plantes vasculaires et détaille le nombre d'espèces patrimoniales et leur niveau d'enjeu. La carte localise les zones d'inventaires où des espèces d'intérêt patrimonial ont été observées.

Tableau 1: Enjeux floristiques concernant les plantes vasculaires sur la commune par rapport au PNR

	Commune de Auger-Saint-Vincent	Territoire "Oise" du PNR
nombre total espèce	412	990
Nombre espèce d'intérêt patrimonial	39	359
Nombre d'espèce menacée	0	46
Nombre d'espèce à responsabilité PNR		
niveau 5 - enjeux majeurs	0	13
niveau 4 - enjeux très importants	1	35
niveau 3 - enjeux importants	1	55

Nombre d'espèce non revue depuis 1990	29	271
--	----	-----



Carte 11 : Pointages et zones de présence d'espèces végétales floristiques patrimoniales (Source : base de données du CBNBI Digitale2)

2.2.4 Espèces non retrouvées

Certaines espèces végétales rares, anciennement citées sur la commune, n'ont pas été observées. Il s'agit essentiellement d'espèces de pelouses calcaires et de pelouses sur sables mettant en évidence la forte raréfaction des milieux naturels ouverts sur la commune en comparaison à ces époques devenues lointaines. Ces pelouses où ces espèces étaient présentes étaient probablement présentes en lieu et place de certains boisements actuels de la commune. La présence d'une bonne partie de ces espèces n'est plus envisageable sur la commune actuellement.

Tableau 2: Liste des espèces végétales vasculaires patrimoniales observées ces 20 dernières années sur la commune

Nom complet	Nom français	hiérarchisation enjeu PNR	Menace HdF	Rareté HdF	Première date d'obs	Dernière date d'obs	Statut/localisation sur la commune
<i>Veronica spicata</i> subsp. <i>spicata</i> L., 1753	Véronique en épi	4	NT	RR	06092012	16042023	Réobservé sur la petite sablière au nord de la Montagne du clos en bordure du GR
<i>Teesdalia nudicaulis</i> (L.) R.Br., 1812	Téésdalie à tige nue	3	NT	R	31052021	16042023	Réobservé sur la petite sablière au nord de la Montagne du clos en bordure du GR
<i>Corynephorus canescens</i> (L.) P.Beauv., 1812	Corynéphore blanchâtre ; Canche des sables	2	LC	R	16042023	04052023	Observé sur la petite sablière au nord de la Montagne du clos en bordure du GR
<i>Cynoglossum germanicum</i> Jacq., 1767	Cynoglosse d'Allemagne (s.l.)	2	LC	R	15051995	18042022	Seule espèce végétale protégée observée au cours de ces prospections sur la commune. Seul un pied a été observé en bordure du GR sur les boisements au sud de la commune entre les lieudits « La justice de St-Mard » et « Montagne du Clos »
<i>Ornithopus perpusillus</i> L., 1753	Ornithope délicat ; Pied-d'oiseau délicat	2	LC	AR	04052023	04052023	Observé sur le GR au sud de la petite sablière au nord de la Montagne du clos
<i>Mibora minima</i> (L.) Desv., 1818	Mibora naine ; Mibora printanière	2	LC	AR	18042022	16042023	Observé sur la petite sablière au nord de la Montagne du clos en bordure du GR
<i>Salix fragilis</i> L., 1753	Saule fragile	2	DD	AR?	22072015	30042022	Donnée du CEN HdF sur le site en vallée du Ru Sainte Marie
<i>Carex strigosa</i> Huds., 1778	Laïche maigre	2	LC	PC	01072022	04052023	Sur des boisements humides sur sols argileux au sud-ouest de la commune (lieudits Le Mont Grézin et la Vignette)
<i>Stachys arvensis</i> (L.) L., 1763	Épiaire des champs	?	NT	AR	01072022	01072022	Près des lisières des boisements au nord-est du lieudit le Mont Grézin en bord de culture sur des sols sableux acidiclins
<i>Spergula arvensis</i> L., 1753	Spargoute des champs	1	LC	AR	01072022	01072022	Près des lisières des boisements au nord-est du lieudit le Mont Grézin en bord de culture sur des sols sableux acidiclins
<i>Buxus sempervirens</i> L., 1753	Buis ; Buis commun	1	DD	R	02052023	2052023	Dans le parc du château d'Auger (probablement planté)
<i>Ruscus aculeatus</i> L., 1753	Fragon faux houx ; Petit houx	1	LC	R	06072022	06072022	Quelques pieds au sommet ouest du bois du parc Chaumont
<i>Koeleria arenaria</i> (Dumort.) Ujhelyi, 1970	Koelérie blanchâtre ; Koelérie maritime	1	LC	R	06092012	06092012	Probablement encore présent sur la carrière de sable en bord de GR de la montagne du clos
<i>Festuca heterophylla</i> Lam., 1779	Fétuque hétérophylle	1	LC	R	1852	16042023	Chênaies acidiclins sous la montagne du clos
<i>Luzula congesta</i> (Thuill.) Lej., 1811	Luzule à inflorescences denses	1	LC	R	31052021	31052021	Observé sur la petite sablière au nord de la Montagne du clos en bordure du GR
<i>Vulpia bromoides</i> (L.) Gray, 1821	Vulpie queue-d'écureuil ; Vulpie faux brome	1	LC	AR	01072022	01072022	Près des lisières des boisements au nord-est du lieudit le Mont Grézin sur une petite zone de prairie sur des sols sableux acidiclins
<i>Iris foetidissima</i> L., 1753	Iris fétide ; Glaïeul puant	1	LC	AR	06092012	02052023	Au sein du parc du château d'Auger et dans la propriété du parc aux dames
<i>Najas marina</i> subsp. <i>marina</i> L., 1753	Grande naïade	1	LC	AR	06092012	06092012	Etangs du parc aux dames
<i>Festuca filiformis</i> Pourr., 1788	Fétuque capillaire	1	LC	AR	31052021	31052021	Observé près de landes à callunes situées à l'ouest du GR au nord de la montagne du clos
<i>Digitaria ischaemum</i> (Schreb.) Mühl., 1817	Digitaire glabre ; Digitaire couchée	1	LC	AR	06092012	06092012	Observé par le CBN vers le Cimetière communal
<i>Crepis setosa</i> Haller f., 1797	Crépide hérissée	?	LC	AR	01072022	06072022	Friches herbacées en bordure de boisement
<i>Carex divulsa</i> Stokes, 1787	Laïche à utricules divergents ; Laïche à épis séparés	1	LC	AR?	02052023	02052023	
<i>Prunus padus</i> L., 1753	Cerisier à grappes ; Putiet	1	LC	PC	02052023	02052023	Montagne du clos
<i>Avenella flexuosa</i> subsp. <i>flexuosa</i> (L.) Drejer, 1838	Canche flexueuse	1	LC	PC	15051995	04052023	landes à callunes au nord de la montagne du clos
<i>Carex pilulifera</i> subsp. <i>pilulifera</i> L., 1753	Laïche à pilules	1	LC	PC	1836	04052023	landes à callunes au nord de la montagne du clos
<i>Luzula multiflora</i> subsp. <i>multiflora</i> (Ehrh.) Lej., 1811	Luzule multiflore	1	LC	PC	06072022	06072022	Sablière
<i>Allium ursinum</i> L., 1753	Ail des ours	1	LC	PC	2052023	02052023	Parc du château d'Auger
<i>Agrostis canina</i> var. <i>canina</i> L., 1753	Agrostide des chiens (var.)	1	LC	PC	06092012	06092012	Site CEN en vallée du Ru Ste Marie

Nom complet	Nom français	hiérarchisation enjeu PNR	Menace HdF	Rareté HdF	Première date d'obs	Dernière date d'obs	Statut/localisation sur la commune
<i>Dipsacus pilosus</i> L., 1753	Cardère poilue	1	LC	PC	06092012	06092012	Site CEN
<i>Cyperus fuscus</i> L., 1753	Souchet brun	1	LC	PC	08082018	08082018	Vallée du Ru Ste Marie
<i>Aira praecox</i> L., 1753	Canche printanière	1	LC	PC	15051995	16042023	Sablière
<i>Calluna vulgaris</i> (L.) Hull, 1808	Callune ; Fausse bruyère	1	LC	PC	15051995	16042023	landes situées à l'ouest du GR au nord de la montagne du clos
<i>Luzula forsteri</i> (Sm.) DC., 1806	Luzule de Forster	1	LC	PC	16042023	16042023	Sablière
<i>Potentilla verna</i> L., 1753	Potentille printanière ; Potentille de Neumann	1	LC	PC	06092012	18042022	Cimetière
<i>Sedum album</i> L., 1753	Orpin blanc	1	LC	PC	18042022	18042022	Cimetière
<i>Carex caryophylla</i> Latourr., 1785	Laïche printanière	1	LC	PC	31052021	31052021	Observé près de landes à callunes situées à l'ouest du GR au nord de la montagne du clos

Légende menace HdF : LC non menacé, NT Quasi menacé, VU Vulnérable, EN en danger, CR en danger critique, RE éteint régionalement, DD données insuffisantes

Tableau 3: Liste des espèces non revues depuis plus de 20 ans sur la commune présumées disparues

Nom complet	Nom français	hiérarchisation enjeu PNR	Menace HdF	Rareté HdF	Première date d'obs	Dernière date d'obs	Observations/remarques
<i>Cardamine impatiens</i> L., 1753	Cardamine impatiente	2	LC	R	15051995	15051995	Potentiellement encore présente dans les zones fraîches des boisements au sud de la commune ou en vallée du ru de la Ste Marie ?
<i>Carex pallescens</i> L., 1753	Laïche pâle	1	LC	PC	1852	15051995	
<i>Hypericum pulchrum</i> L., 1753	Millepertuis élégant	1	LC	PC	15051995	15051995	Potentiellement encore présent sur les boisements sur sables acides au sud de la commune vers Bois des trois chênes/l'Hermitage non expertisé par refus du propriétaire
<i>Armeria arenaria</i> subsp. <i>arenaria</i> (Pers.) Schult., 1820	Armérie des sables	2	LC	R	4071961	04071961	Probablement définitivement disparu
<i>Cyanus segetum</i> Hill, 1762	Bleuet	?	NT	AR	4071961	04071961	Probablement définitivement disparu du fait des traitements de culture modernes
<i>Lysimachia foemina</i> (Mill.) U.Manns & Anderb., 2009	Mouron bleu	1	LC	PC	4071961	04071961	
<i>Melampyrum arvense</i> L., 1753	Mélampyre des champs	1	LC	PC	4071961	04071961	Probablement définitivement disparu
<i>Ononis spinosa</i> subsp. <i>spinosa</i> L., 1753	Bugrane épineuse	?	DD	R?	4071961	04071961	Erreur d'appellation possible avec <i>Ononis spinosa</i> ssp <i>repens</i>
<i>Schoenoplectus lacustris</i> (L.) Palla, 1888	Scirpe des lacs ; Jonc des chaisiers	1	NT	PC	4071961	04071961	A rechercher vers l'étang du parc aux dames mais potentiellement disparu par dégradation de la qualité de l'eau
<i>Maianthemum bifolium</i> (L.) F.W.Schmidt, 1794	Maïanthème à deux feuilles	2	NT	R	1817	1864	Probablement définitivement disparu
<i>Spergula morisonii</i> Boreau, 1847	Spargoute de Morison	4	NT	RR	1847	1864	Existe encore sur différents secteurs du bois du Roi. Il n'est pas exclu que l'espèce soit encore présente au lieudit l'Ermitage non expertisé.
<i>Vicia lathyroides</i> L., 1753	Vesce fausse-gesse	2	DD	R	1847	1864	Il n'est pas exclu que l'espèce soit encore présente au lieudit l'Ermitage.
<i>Ranunculus tuberosus</i> Lapeyr., 1813	Renoncule des bois	?	CR*	D?	1847	1847	Espèce énigmatique d'identification délicate à rechercher... peut être dans les chênaies au sud de la commune
<i>Stachys germanica</i> subsp. <i>germanica</i> L., 1753	Épiaire d'Allemagne	?	DD	RR	1817	1847	
<i>Ajuga genevensis</i> L., 1753	Bugle de Genève	2	LC	AR	1817	1817	
<i>Fragaria moschata</i> Weston, 1771	Fraisier musqué ; Capronier	?	DD	E	1817	1817	
<i>Orchis militaris</i> L., 1753	Orchis militaire	1	LC	PC	1817	1817	Probablement définitivement disparu. Il n'existe apparemment plus de pelouses calcaires favorable sur la commune.
<i>Orchis simia</i> Lam., 1779	Orchis singe	3	VU	AR	1817	1817	

2.2.5 Zoom sur quelques espèces découvertes sur la commune :



L'Epiaire des champs (*Stachys arvensis*) (Espèce patrimoniale, quasi menacée en Haut de France dont c'est la première donnée dans le PNR côté Oise) (journée d'inventaire conjointe Picardie Nature / PNR) apprécie les cultures sur des sols pauvres en calcaires qui sont rares en région. On trouve sur Auger-Saint-Vincent des champs acidiphile au pieds des boisements du sud de la commune.

Cynoglosse d'Allemagne (*Cynoglossum germanicum*) observé en lisière de boisement de la Montagne du clos. Il s'agit de la seule espèce végétale protégée observée à Auger-Saint-Vincent. Elle est en situation précaire. Elle n'avait fait l'objet que d'une donnée ancienne en 1995 sur la commune.



La Mibore naine (*Mibora minima*) est une toute petite graminée printanière annuelle poussant sur les sables mobiles. Cette espèce a été trouvée sur la carrière de sable de la montagne du Clos avec tout un cortège d'espèces patrimoniales associées à cet habitat (Teesdalie à tiges nues, Ornithope délicat, Corynéphore blanchâtre...).

Racomitrium est un genre de mousse d'identification délicate dont toutes les espèces sont rares dans la région et qui sont pour la plupart inféodées aux grès et pelouses sur sables. Ce genre est présent également sur la carrière de sable de la montagne du Clos. Il s'agit ici probablement de *Racomitrium elongatum* rare en région Haut-de-France.



La Véronique en épi (*Veronica spicata*) est l'espèce de plante vasculaire de plus haut enjeu de conservation sur la commune. Elle est présente sur la petite sablière de la Montagne du Clos.

2.3 Faune

2.3.1 Etat des connaissances naturalistes initiale

Les connaissances initiales faunistiques sur la commune faisaient état déjà début 2022 de plus de 400 espèces toutes dates confondues (429 début avril 2022). Il s'agissait d'un niveau déjà élevé. Ce chiffre s'expliquait par la présence d'un site en convention avec le CEN Haut-de-France sur le territoire communal qui a été déjà bien étudié et sur lequel a été réalisé plusieurs sessions d'inventaires des papillons de nuit. Ce groupe d'espèce est très riche et ces relevés augmentent fortement le total initial d'espèces connu sur la commune. Mais les données restaient largement fragmentaires en dehors de ce site spécifique et sur de nombreux autres groupes de faune.

Tableau 4: Etat initial des connaissances (avril 2022) sur la commune par groupes faunistiques puis détail par groupe d'insectes

Groupe taxonomique	Nombre d'espèces recensées	Etat des connaissances	Commentaire
Mammifères terrestres	19	Bon	
Chiroptères	7	Bon	Un nombre de données qui est satisfaisant, mais qui sont assez vieilles en date.
Oiseaux	124 ? (ou plutôt environ 110)	Bon	Un ensemble d'habitats forestiers au sud et un ensemble d'habitat zone humide – bois au nord qui est plutôt favorables à leur présence. Mais le chiffre initial était artificiellement gonflé de données attribuées à la commune par erreur.
Poissons	2	Faible	
Amphibiens	2	Faible	La présence de la vallée du ru Sainte Marie et de ses zones humides laisse penser qu'il manque des espèces à l'inventaire communal.
Reptiles	2	Faible	
Araignées	6	Très faible	
Insectes	229	Moyen	Papillons de nuit et quelques autres groupes bien renseignés mais d'autres groupes nettement moins bien inventoriés
Mollusques	7	Très faible	
Crustacés	1	Très faible	
Total	245	Moyen	

Groupe taxonomique	Nombre d'espèces recensées	Etat des connaissances	Commentaire
Odonates (libellules)	12	Faible	Présence d'un cours d'eau et de mares qui peuvent être favorable au groupe laissant supposer la présence d'une vingtaine d'espèces
Orthoptères (Criquets grillons Sauterelles)	13	Moyen	Quelques espèces peuvent être rajoutées
Lépidoptères Rhopalocères (papillons de jour)	20	Bon	Bien qu'améliorable, ce chiffre est déjà représentatif de la commune
Lépidoptères Hétérocères (papillons de nuit)	175	Moyen	Nombre d'espèce déjà correct pouvant être amélioré par suivis spécifique à certaines périodes et sur différents sites que la seule zone humide inventoriée
Coléoptères	6	Très faible	
Abeilles sauvages	3	Très faible	
Fourmis	2	Très faible	

2.3.2 Recueil des données et évolution des connaissances

Afin d'améliorer les connaissances naturalistes sur le territoire de la commune, des inventaires de faune ont été menés sur la période 2022-2023.



Carte 12 : Localisation des données enregistrées sur la commune d'Auger-Saint-Vincent, avant et pendant la période de l'ABC

Les observations ont eu lieu d'avril à août (ponctuellement jusqu'en octobre) sur ces deux années consécutives et ont été effectuées dans divers types de milieux (Annexe 1). Les inventaires ont été menés par des salariés de Picardie Nature, du Parc Naturel Régional Oise Pays de France, ainsi que par des bénévoles. Les techniques d'inventaires non-exhaustives ont été appliquées sur un large ensemble de taxons terrestres, les poissons et crustacés d'eau douce n'ont donc que peu ou pas été inventoriés.

L'état des lieux initial des connaissances sur la période 2010-2021 a permis de concentrer les efforts de prospection dans des zones complémentaires ou sur des taxons spécifiques durant la période 2022-2023 (carte 12).

Pour la rédaction de l'Atlas de la Biodiversité Communale, les données de faune ont été récupérées sur un pas de temps plus large (entre 2010 et 2023) et sont issues de la base de données collaborative Clicnat.

A l'issue des deux années d'inventaires pour l'ABC, **149 nouvelles espèces** viennent s'ajouter à l'état initial des connaissances. On dénombre ainsi au total **507 espèces de faune** sur le territoire de la commune sur cette période. Au terme des prospections de 2023, sont inventoriées : 3 espèces d'amphibiens, 9 espèces d'arachnides, 4 espèces de crustacés, 2 espèces de diplopode, 346 espèces d'insectes, 24 espèces de mammifères, 8 espèces de mollusques, 106 espèces d'oiseaux, 3 espèces de poissons et 2 espèces de reptiles (tableau 5).

En tout, 2105 observations ont été effectuées, dont **958 sur la période de l'ABC** (2022-2023).

L'évolution des connaissances est très différente en fonction des groupes de faune. L'amélioration la plus importante se trouve chez les invertébrés, notamment dans le groupe des insectes avec 120 nouvelles espèces recensées dans la commune. Les groupes avec la plus grosse marge de progression sont les coléoptères, les hémiptères, les hyménoptères ainsi que les lépidoptères.

La présence de nombreuses espèces déjà connues a également pu être actualisée sur la commune grâce à ces inventaires.

Tableau 5: Evolution de la connaissance des espèces faunistiques dans la commune d'Auger-Saint-Vincent pendant la période de l'ABC

Groupe de faune	Avant l'ABC (2010 - 2021)		A l'issue de l'ABC (2010-2023)	
	Nombre d'observations	Nombre d'espèces	Nombre d'observations	Nombre d'espèces
Amphibiens	15	3	98	3
Mammifères	61	23	81	24 (+1)
Oiseaux	588	96	1096	106 (+10)
Poissons	2	2	3	3 (+1)
Reptiles	0	0	6	2 (+2)
Sous-total vertébrés	666	124	1205	138
Arachnides	5	5	15	9 (+4)
Crustacés	0	1	6	4 (+3)
Diplopodes	0	0	2	2 (+2)
Insectes	464	226	855	346 (+120)
Mollusques	12	2	22	8 (+6)
Sous-total invertébrés	481	234	900	369
Total	1147	358	2105	507

Tableau 6: Evolution du nombre d'espèces d'insectes recensées, classé par ordre taxonomique avant et après l'ABC

Ordre d'insectes	Nombre d'espèces 2010-2021	Nombre d'espèces 2010-2023
Coléoptères	11	45
Diptères	20	30
Hémiptères	2	44
Hyménoptères	5	16
Lépidoptères	162	180
Mecoptères	0	2
Neuroptères	1	1
Odonates	12	12
Orthoptères	13	16

2.3.3 Les espèces patrimoniales

2.3.3.1 Méthodologie

La patrimonialité des espèces recensées sur le territoire de la commune a pu être évaluée grâce au référentiel sur la patrimonialité des espèces animales et végétales des Hauts-de-France, qui a été élaboré par le CSRPN (Conseil scientifique régional du patrimoine naturel).

Pour qu'une espèce soit considérée comme patrimoniale, elle doit réunir un ou plusieurs de ces critères (cf tableau 7) :

- **Statut de menace** : espèce inscrite sur la liste rouge régionale et/ou nationale ayant un statut entre « Quasi-menacé »(NT) et « Éteint »(RE)
- **Statut de rareté régional** : espèce avec un indice de rareté régional allant de « Assez rare » à « Exceptionnelle »
- **Déterminant ZNIEFF** : espèce étant déterminante pour la création d'une Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique - ZNIEFF (Sauf pour la Classe des Oiseaux, ou seuls les statuts de menace et rareté sont retenus).

Tableau 7: Ensemble des critères pour qu'une espèce soit considérée comme patrimoniale (cases bleues avec une croix)

Rareté régionale (Picardie)	Menace								
	Non-applicable (NA)	Non-évaluée (NE)	Manque de donnée (DD)	Préoccupation mineure (LC)	Quasi-menacé (NT)	Vulnérable (VU)	En Danger (EN)	En Danger critique (CR)	Eteint (EX)
Très commune (CC)					X	X	X	X	X
Commune (C)					X	X	X	X	X
Assez commune (AC)					X	X	X	X	X
Peu commune (PC)					X	X	X	X	X
Assez rare (AR)			X	X	X	X	X	X	X
Rare (R)			X	X	X	X	X	X	X
Très rare (RR)			X	X	X	X	X	X	X
Exceptionnelle (E)			X	X	X	X	X	X	X

Certains taxons n'apparaîtront pas dans la liste d'espèces patrimoniales puisqu'ils ne bénéficient pas d'une liste rouge régionale et/ou nationale qui sert de base au calcul de la patrimonialité. De même, il n'existe pas encore de liste rouge pour les oiseaux migrateurs ou hivernants, qui ne peuvent donc pas être pris en compte dans la détermination de la patrimonialité.

Parmi les espèces d'oiseaux patrimoniaux, seules les espèces considérées comme nicheuses potentielles ont été retenues. Il s'agit des individus recensés entre le 1^{er} mars et le 31 juillet, dans un milieu favorable à leur reproduction, et recensés pour chaque espèce en dehors des périodes d'hivernages ou de migration.

2.3.3.2 Les espèces patrimoniales recensées

Dans la commune d'Auger-Saint-Vincent, ce sont ainsi **35 espèces patrimoniales** (tableau 8) qui ont été inventoriées entre 2010 et 2023, selon la méthode expliquée précédemment.

Tableau 8: Détails du nombre d'espèces patrimoniales par taxon entre 2010 et 2023

Groupe de faune	Nombre d'espèces patrimoniales
Insectes	18
Mollusques	1
Mammifères	6
Oiseaux (nicheurs potentiels)	9
Reptiles	1

Comme le montre la carte 14, les espèces d'insectes ont été trouvées majoritairement dans le boisement au sud de la commune ainsi que le long du ru Sainte-Marie.

Sur la carte 13 on constate qu'il en va de même pour les oiseaux nicheurs, avec quelques données en plus dans le village et les cultures alentours.

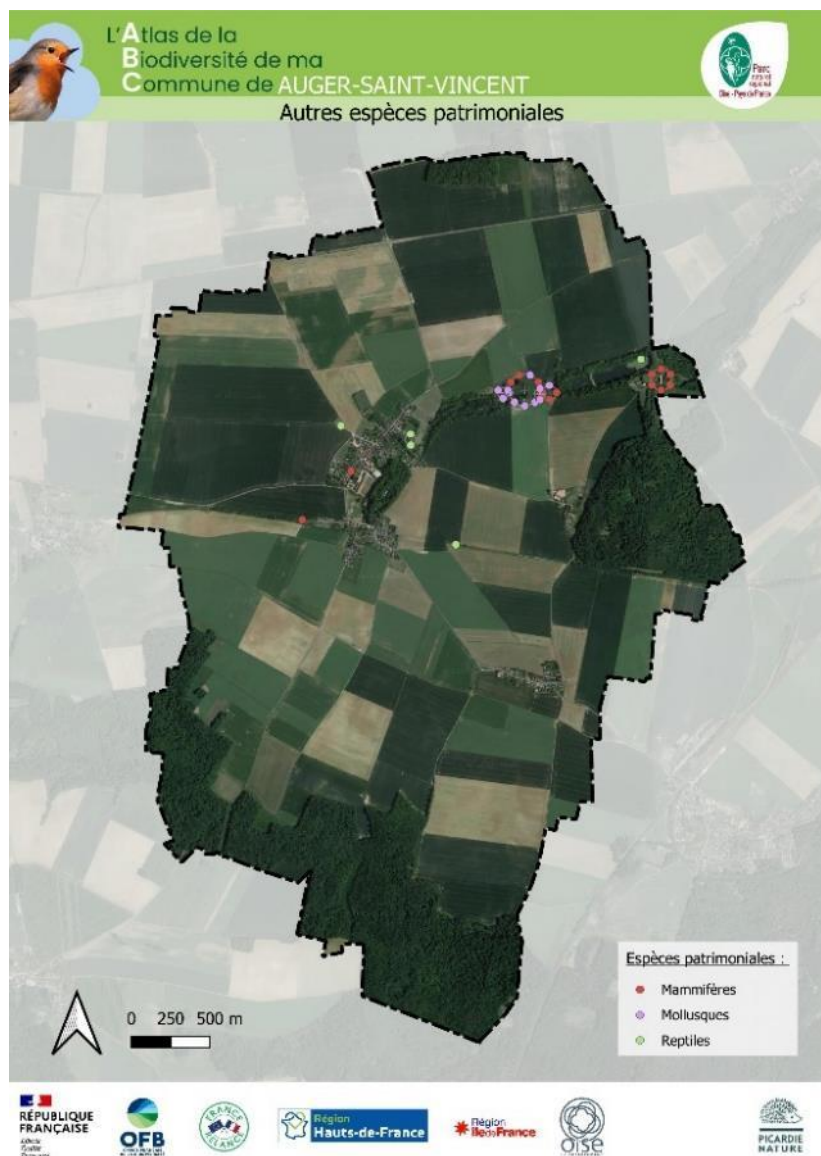


Carte 13: Répartition des espèces patrimoniales d'oiseaux nicheurs dans la commune d'Auger-Saint-Vincent



Carte 14: Répartition des espèces d'insectes patrimoniales sur la commune d'Auger-Saint-Vincent

Enfin sur la carte 15, la répartition des espèces de mammifères, mollusques et reptiles montre qu'ils ont été recensés surtout le long du ru Sainte-Marie et dans le village.



Carte 15: Répartition des espèces patrimoniales de mammifères, mollusques et reptiles dans la commune d'Auger-Saint-Vincent

Les insectes

Au total ce sont 346 espèces d'insectes qui ont été inventoriées sur la commune, dont 18 sont des espèces patrimoniales.

Parmi elles, on peut citer certaines espèces en référence à leur statut de rareté.

Chez les orthoptères on trouve le Grillon bordelais (*Eumodicogryllus bordigalensis*) très rare (RR) en Picardie et la Decticelle carroyée (*Tessellana tessellata*) qui est rare (R).

Chez les lépidoptères, le Flambé (*Iphiclides podalirius*) est très rare (RR) même s'il faut toutefois relativiser son statut de patrimonialité car cette espèce « du sud » étend nettement son aire de répartition vers le nord depuis quelques années.

On peut également citer deux espèces assez rares (AR) :

- chez les odonates, l'Aeshne affine (*Aeshna affinis*)
- et chez les coléoptères, la Coccinelle à dix-neuf points (*Anisosticta novemdecimpunctata*).

Tableau 9: Liste des espèces d'insectes patrimoniaux inventoriés dans la commune

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Ordre	Localisation dans la commune
Coccinelle à dix-neuf points	<i>Anisosticta novemdecimpunctata</i> (Linnaeus, 1758)	Coleoptera	Prairies en bordure du ru Sainte-Marie (Lieu-dit la Jonnière)
Mésose nébuleuse	<i>Mesosa nebulosa</i> (Fabricius, 1781)	Coleoptera	Boisement sud (Lieu-dit Montagne du Clos)
Bel-Argus	<i>Lysandra bellargus</i> (Rottemburg, 1775)	Lepidoptera	Bordure de route à la sortie nord du village
Flambé	<i>Iphiclides podalirius</i> (Linnaeus, 1758)	Lepidoptera	Boisement sud : partie ouest, dans la zone ouverte sous les lignes électriques
Grand mars changeant	<i>Apatura iris</i> (Linnaeus, 1758)	Lepidoptera	Le Parc aux Dames
Herminie pointillée (L')	<i>Macrochilo cribrumalis</i> (Hübner, 1793)	Lepidoptera	Prairies en bordure du ru Sainte-Marie (Lieu-dit la Jonnière)
Leucanie obsolète (La)	<i>Leucania obsoleta</i> (Hübner, 1803)	Lepidoptera	Prairies en bordure du ru Sainte-Marie (Lieu-dit la Jonnière)
Leucanie paillée (La)	<i>Mythimna straminea</i> (Treitschke, 1825)	Lepidoptera	Prairies en bordure du ru Sainte-Marie (Lieu-dit la Jonnière)
Lithosie obtuse (La)	<i>Pelosia obtusa</i> (Herrich-Schäffer, 1852)	Lepidoptera	Prairies en bordure du ru Sainte-Marie (Lieu-dit la Jonnière)
Noctuelle des Roselières (La)	<i>Arenostola phragmitidis</i> (Hübner, 1803)	Lepidoptera	Prairies en bordure du ru Sainte-Marie (Lieu-dit la Jonnière)
Noctuelle en deuil (La)	<i>Tyta luctuosa</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Lepidoptera	Prairies en bordure du ru Sainte-Marie (Lieu-dit la Jonnière)
Noctuelle hépatique (La)	<i>Apamea epomidion</i> (Haworth, 1809)	Lepidoptera	Prairies en bordure du ru Sainte-Marie (Lieu-dit la Jonnière)
Nonagrie du Phragmite (La)	<i>Chilodes maritima</i> (Tauscher, 1806)	Lepidoptera	Prairies en bordure du ru Sainte-Marie (Lieu-dit la Jonnière)
Stéganie du peuplier (La)	<i>Stegania trimaculata</i> (Villers, 1789)	Lepidoptera	Prairies en bordure du ru Sainte-Marie (Lieu-dit la Jonnière)
Aeshne affine	<i>Aeshna affinis</i> Vander Linden, 1820	Odonata	Prairies en bordure du ru Sainte-Marie (Lieu-dit la Jonnière)
Conocéphale des Roseaux	<i>Conocephalus dorsalis</i> (Latreille, 1804)	Orthoptera	Prairies en bordure du ru Sainte-Marie (Lieu-dit la Jonnière)
Decticelle carroyée	<i>Tessellana tessellata</i> (Charpentier, 1825)	Orthoptera	Boisement sud : Lisière nord de la partie ouest
Grillon bordelais	<i>Eumodicogryllus bordigalensis</i> (Latreille, 1804)	Orthoptera	Zone de cultures entre le village et le boisement sud

Les mollusques

Huit espèces de mollusques ont été trouvées dans la commune à l'issue des prospections, dont une espèce patrimoniale. Il s'agit du Vertigo de Des Moulins (*Vertigo moulinsiana*), qui a été observé à plusieurs reprises en vallée du ru Sainte-Marie, au lieu-dit La Jonnière.

Les reptiles

Parmi les 2 espèces inventoriées dans la commune, l'une d'elle est une espèce patrimoniale. Il s'agit du Lézard des murailles (*Podarcis muralis*), qui a été observé à plusieurs endroits notamment dans le village (dont le cimetière), ainsi que dans la vallée du ru Sainte-Marie.

Les mammifères

La commune recense 24 espèces de mammifères dont 6 sont patrimoniales (tableau 7). Il s'agit principalement de chauves-souris ainsi que d'un micro-mammifère.

Tableau 10: Liste des espèces de mammifères patrimoniaux inventoriés dans la commune

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Ordre	Localisation dans la commune
Murin à moustaches, Vespertilion à moustaches	<i>Myotis mystacinus</i> (Kuhl, 1817)	Chiroptera	Parc aux Dames
Noctule commune	<i>Nyctalus noctula</i> (Schreber, 1774)	Chiroptera	Bordure du ru Sainte-Marie (Lieu-dit La Jonnière)
Petit rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i> (Borkhausen, 1797)	Chiroptera	Parc au dames (vu en hibernation et au printemps, dans un type de petit souterrain)
Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i> (Schreber, 1774)	Chiroptera	Bordure du ru Sainte-Marie (Lieu-dit La Jonnière) et village
Sérotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i> (Schreber, 1774)	Chiroptera	Bordure du ru Sainte-Marie (Lieu-dit La Jonnière)
Lérot	<i>Eliomys quercinus</i> (Linnaeus, 1766)	Rodentia	Dans un buisson d'aubépine au sud-ouest du village

Les oiseaux

Un total de 106 espèces d'oiseaux ont été recensées sur la commune, dont 9 sont des espèces patrimoniales potentiellement nicheuses.

Toutes ces espèces ont été majoritairement trouvées dans la vallée du ru Sainte-Marie ainsi que dans les boisements au sud de la commune.

Tableau 11: Liste des espèces patrimoniales d'oiseaux nicheurs dans la commune d'Auger-Saint-Vincent

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Ordre	Localisation dans la commune
Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i> (Linnaeus, 1758)	Accipitriformes	Zones de cultures proches du boisement sud
Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i> (Linnaeus, 1766)	Accipitriformes	Vallée du ru Sainte-Marie (Lieu-dit la Jonnière)
Faucon hobereau	<i>Falco subbuteo</i> Linnaeus, 1758	Falconiformes	Vallée du ru Sainte-Marie (Lieu-dit la Jonnière) et lisière du boisement sud
Bouscarle de Cetti	<i>Cettia cetti</i> (Temminck, 1820)	Passeriformes	Vallée du ru Sainte-Marie (Lieu-dit la Jonnière)
Pouillot siffleur	<i>Phylloscopus sibilatrix</i> (Bechstein, 1793)	Passeriformes	Bois des trois chênes (boisement au sud-est)
Tarier pâtre	<i>Saxicola rubicola</i> (Linnaeus, 1766)	Passeriformes	Vu a plusieurs reprises dans les zones de culture qui entourent le village ainsi qu'au lieu-dit La Jonnière proche du ru Sainte-Marie
Grèbe castagneux	<i>Tachybaptus ruficollis</i> (Pallas, 1764)	Phoenicopteriformes	Étangs en limite ouest de la commune (Parc aux Dames)
Pic noir	<i>Dryocopus martius</i> (Linnaeus, 1758)	Piciformes	Vallée du ru Sainte-Marie (Lieu-dit la Jonnière) et boisement sud (Lieux-dits Montagne de Rosière et Montagne du clos)
Chouette chevêche, Chevêche d'Athéna	<i>Athene noctua</i> (Scopoli, 1769)	Strigiformes	Plusieurs données dans le village, ainsi que dans les zones de bocage entourant le ru Saint-Marie (Lieu-dit la Jonnière)

Parmi les espèces patrimoniales d'oiseaux trouvées qui ne sont pas retenus comme nicheurs dans la commune, car ce sont des espèces migratrices uniquement de passage, on peut citer : le torcol fourmilier (*Jynx torquilla*) observé à deux endroits sur la commune lors des prospections sur la commune ce printemps (en lisière de forêt au sud de la commune et aux abords du site CEN et le traquet motteux (*Oenanthe oenanthe*) dont un petit groupe en halte a été observé dans les cultures au sud de la commune début mai.

La bécasse des bois (*Scolopax rusticola*), le milan noir (*Milvus migrans*) et le rougequeue à front blanc (*Phoenicurus phoenicurus*) sont nicheurs possible sur la commune (ou sur les communes voisines pour le Milan noir) mais n'ont pas été intégrées au tableau ci-dessous du fait des doutes existant sur leur reproduction. Ces espèces patrimoniales méritent néanmoins d'être également citées.

Site à enjeux



3. SECTEURS A ENJEUX

L'analyse des données relatives aux habitats naturels, à la flore et la faune a permis d'identifier les secteurs de la commune présentant des enjeux en termes de sites et trames écologiques

3.1 Sites à enjeux

Les sites à enjeux cartographiés (cf carte 16) correspondent à des :

- Zones humides (mares, fossés, marais...) : La Jonnière, Le Parc aux Dames, Parc du Château...
- Pelouses, landes et boisements acidoclines sur sable : Montagne du Clos, Les Bruyères d'Auger et ponctuellement au Bois du parc Chaumont
- Prairies et cultures sur sols acides sableux au pieds des coteaux sur le secteur de la vignette
- Gîtes à Chauves-souris : Souterrains du Parc aux Dames

Le lieu-dit La Jonnière en bordure du ru Sainte-Marie est une prairie humide arborée. On y retrouve les 2/3 des insectes patrimoniaux recensés, quelques chiroptères, et le seul mollusque patrimonial (le Vertigo de Des Moulins). On y trouve également des données de Chouette chevêche (*Athene noctua*), de Bouscarle de Cetti (*Cettia cetti*), de Tarier pâtre (*Saxicola rubicola*) et de Faucon hobereau (*Falco subbuteo*). Au niveau floristique, les enjeux sont moindres mais on y trouve des espèces peu communes de zones humides comme le Saule fragile (*Salix fragilis*), le Souchet brun (*Cyperus fuscus*) et la Cardère poilue (*Dipsacus pilosus*).

Le second site à enjeux est le boisement au sud de la commune. On y trouve des données d'avifaune (Pic noir, Pouillot siffleur), et d'entomofaune (la Mésose nébuleuse, le Flambé, la Decticelle carroyée). Au niveau floristique sur ce secteur, la carrière de sable proche au nord de la Montagne du clos en bordure du GR est un élément majeur du patrimoine floristique communal présentant l'essentiel des espèces du cortège remarquable des pelouses sur sable acide comme la Tessdalie à tiges nues (*Teesdalia nudicaulis*), l'Ornithope délicat (*Ornithopus perpusillus*). On y trouve aussi l'espèce de plus haut enjeux floristique communal : La Véronique en épi (*Veronica spicata*).

En complément à ce site, les lisières de la forêt plus à l'ouest présentent un réel intérêt du fait de la présence de milieux ouverts de culture et prairies sur sols sableux acides avec des espèces floristiques en particulier d'intérêt comme l'Épiaire des champs (*Stachys arvensis*) dont c'est la première citation récente enregistrée dans le PNR, la Spargoute des champs (*Spergula arvensis*) ou la Vulpie queue d'écureuil (*Vulpia bromoides*).

Les deux gîtes à chiroptères se trouvent au niveau du parc aux dames et correspondent à de petits souterrains, abritant des Petits rhinolophes (*Rhinolophus hipposideros*), vus en hiver et au printemps.

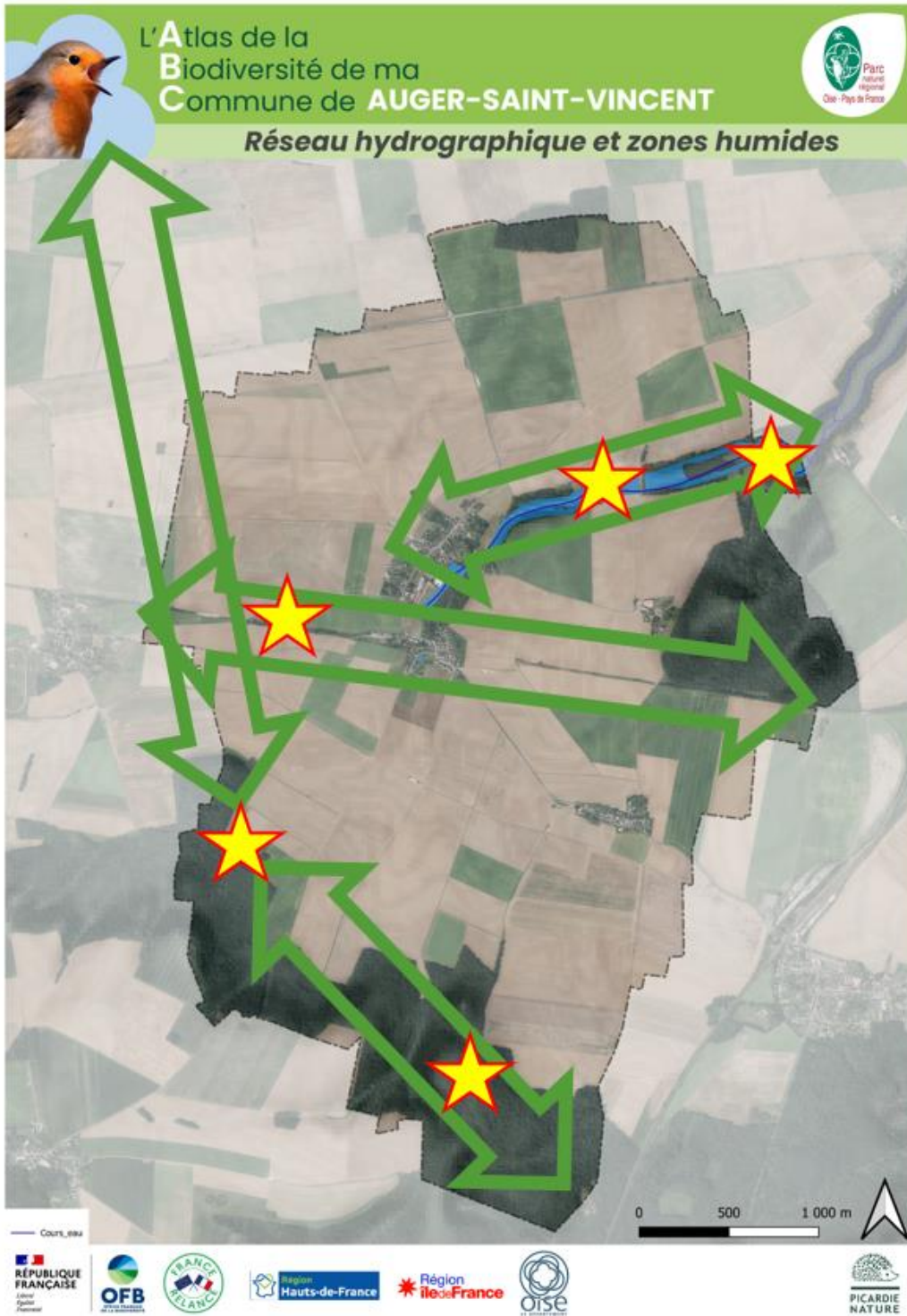


Carte 16: Localisation des sites à enjeux de la commune d'Auger-Saint-Vincent

3.2 Continuités écologiques et trames à enjeux

Le territoire de la commune d'Auger-Saint-Vincent a une position importante vis-à-vis de plusieurs continuités écologiques. Il s'agit :

- Des continuités écologiques associées au réseau hydrographique et aux zones humides du ru Sainte Marie ;
- De la continuité écologique forestière des coteaux du sud du territoire ;
- Du corridor interforestier entre les boisements sud du territoire et le Mont Cornon ;
- De la continuité liée à l'ancienne voie ferrée



Carte 17 : Localisation des continuités à enjeux de la commune de Saint-Vaast-de-Longmont

Actions en faveur de la Biodiversité



La commune d'Auger-Saint-Vincent héberge une biodiversité riche qui présente des spécificités à l'échelle du PNR.

Cependant, le territoire et la biodiversité sont soumis à des pressions :

- Territoire essentiellement agricole laissant peu de place à la biodiversité
- Changement climatique (modification du climat, pénurie d'eau, incendie...) : Assec constaté du Ru de la Sainte Marie sans précédent
- Nappe phréatique rue Saint-Mard proche de la surface (débordement régulier)
- Espèces exotiques envahissantes
- Urbanisation
- Pollution lumineuse

4. ACTIONS EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITE

La biodiversité peut être prise en compte dans différents niveaux d'intervention d'une commune :

- Planification (documents d'urbanisme SCOT/PLU(i)),
- La gestion des services (Éclairage public...),
- L'aménagement et la gestion des biens et espaces communaux,
- L'Information/sensibilisation des habitants aux enjeux et actions « biodiversité »,

Ces actions peuvent être autant d'exemples et d'incitations pour les entreprises et les habitants de la commune.

Le territoire de la commune de Saint-Vaast-de-Longmont bénéficie déjà de la mise en œuvre d'actions favorables à la biodiversité. Par ailleurs, plusieurs pistes ont été identifiées pour la mise en place de nouvelles actions.

4.1 Actions déjà mises en place

Les actions identifiées sont :

- Préservation des hirondelles de fenêtre nichant sur la mairie
- Mise en place d'un bac à boue pour Hirondelles
- Extinction de l'éclairage public (22h00-6h00). Néanmoins des améliorations sont envisagées pour répondre aux enjeux de trame noire (modification de lampadaires éclairants un cours d'eau ou situé dans le projet de trame noire du Parc naturel régional)
- Panneaux pédagogiques (5) de photos de « biodiversité » installés dans différents lieux de la commune.
- Circuit de découverte « La montagne d'Auger » (et GR 11)
- Gestion différenciée et végétalisation du cimetière (bandes herbacées, prairies fleuries)
- Plantation d'arbres
- Gestion conservatoire d'un site privé (La Jonnière) par le CEN HdF,

4.2 Pistes pour de nouvelles actions

La commune d'Auger-Saint-Vincent pourrait mettre en place les actions suivantes au cours des prochains mois et des prochaines années.

4.2.1 PLU

A l'occasion d'une révision du PLU, un zonage « zone humide » pourrait être créé avec une interdiction de creusement-exhaussement et le règlement en zone N et A pourraient indiquer que les clôtures doivent être franchissables par la faune.

Le document d'urbanisme pourrait également identifier des Espaces Boisés Classés (EBC) afin de protéger certains boisements, proposer une liste d'espèces champêtres à utiliser lors de la plantation, notamment de haies et une liste d'espèces exotiques envahissantes à proscrire.

Les enjeux de trame seraient à reprendre dans une OAP (=Orientation d'aménagement et de programmation) « Trame Verte et Bleue ».

4.2.2 Aménagement/Gestion des espaces et biens communaux

Les pistes d'amélioration ou d'actions concernent :

- L'amélioration de l'accueil de la faune dans l'église et la mairie,
- La gestion différenciée des bords de routes/chemins, chemins ruraux
- La plantation de plantes vivaces et le recours à une origine « végétal local »,
- La plantation de haies ciblées pour la restauration de continuités
- La mise en place d'hôtels à insectes, d'abris pour la faune, de spirale aromatique,
- La gestion des stations d'espèces exotiques envahissantes.

4.2.3 Information/sensibilisation des habitants à la biodiversité

La commune peut poursuivre l'installation de panneaux pédagogiques et relayer plus largement les actions qu'elle réalise et que les habitants et entreprises peuvent mettre en œuvre.

4.2.4 Actions entreprises/habitants

Habitants et entreprises (dont entreprise agricole) pourraient s'engager dans l'installation de haies champêtres, de bandes enherbées et de clôtures franchissables dans les secteurs concernés par des trames écologiques.

Ils pourraient également favoriser la biodiversité avec une gestion adaptées des milieux herbacées, le maintien de lisières forestières diversifiées, le maintien de zones refuges pour la faune, l'installation de nichoirs et d'abris pour les insectes, l'accueil de la faune du bâti (hirondelle, martinet...)

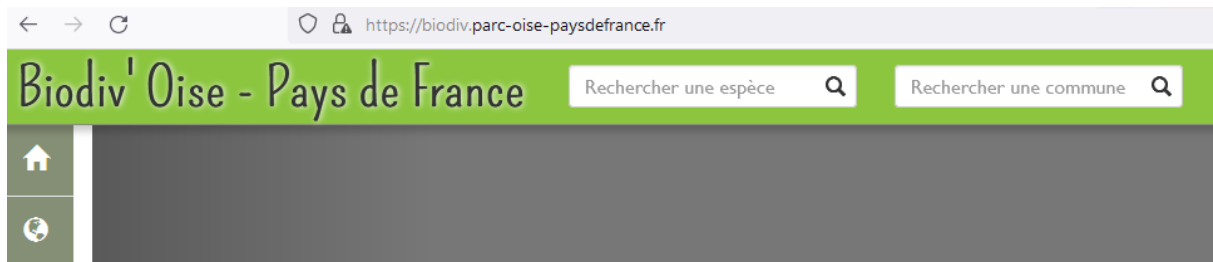
Annexe 1 : Dates et lieux des prospections dans la commune d'Auger-Saint-Vincent sur la période d'amélioration des connaissances (2022-2023)

Date de prospection	Lieu-dit / Coordonnées GPS	Taxons ciblés	Météo
09/04/2022	Inventaire du boisement en limite nord de la commune (Bois de Balisy), de la lisière du bois du parc Chaumont, du hameau de Chaumont et du hameau de Villeneuve		
18/04/2022	Sortie d'inventaire botaniques et mycologiques avec l'Association des Botanistes et Mycologues Amateurs de Senlis (ABMARS) sur le secteur de la Montagne du Clos		
29-30/04/2022	Inventaire autour de la mairie et dans le village et autour du ru de la Sainte Marie		
30/04/2022	Village	Oiseaux	Ensoleillé, 15°C
06/05/2022	Boisement au sud (Montagne du clos)	Tout taxon	Ensoleillé, 19°C
13/05/2022	Boisement au Sud-est (Bois des trois chênes)	Oiseaux	Ensoleillé, 20°C
01/07/2022	Champs en lisière nord du boisement Sud (Lieu -dit Montagne de Rosières : 49.199137,2.796287)	Tout taxon	Nuageux, 20°C
06/07/2022	Boisement à l'est (Bois du Parc Chaumont)	Tout taxon	Ensoleillé, 24°C
11/07/2022	Vallée du Rue Sainte-Marie	Tout taxon	Ensoleillé, 29°C
03/09/2022	Chemin longeant l'ancienne ligne de chemin de fer à l'est du village	Oiseaux	Nuageux, 21°C
16/04/2023	Sortie d'inventaire sur les boisements au sud de la commune avec Picardie Nature		
02/05/2023	Inventaire de la propriété du château de Auger		
04/05/2022	Inventaire sur les boisements au sud de la commune		
04/05/2023	Boisement au Sud (Lieu-dit Montagne du Clos)	Tout taxon	Nuageux, 20°C
05/05/2023	Village	Oiseaux	Éclaircies, 19°C
26/05/2023	inventaire des prairies humides et zones humides sur la commune		
12/07/2023	Boisement au Sud (Lieu-dit Montagne du Clos) et Mégaphorbiaie sous le passage de la ligne électrique plus à l'ouest (49.198409,2.797058)	Tout taxon	Ensoleillé, 26°C

Carte 1 : Localisation de la commune d'Auger-Saint-Vincent	5
Carte 2 : Relief sur le territoire communal	6
Carte 3 : Carte géologique	7
Carte 4 : Réseau hydrographique et zones humides.....	8
Carte 5 : Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique	10
Carte 6 : Sites Natura 2000	11
Carte 7 : Zonages de la Charte du PNR Oise-Pays de France	12
Carte 8 : Sites gérés par le Conservatoire d'Espaces Naturels.....	13
Carte 9 : Occupation du sol (2010) Geo2france.....	14
Carte 10 : Photo aérienne aux environs de 1950 - source IGN	15
Carte 11 : Pointages et zones de présence d'espèces végétales floristiques patrimoniales (Source : base de données du CBNBI Digitale2)	17
Carte 12 : Localisation des données enregistrées sur la commune d'Auger-Saint-Vincent, avant et pendant la période de l'ABC.....	23
Carte 13: Répartition des espèces patrimoniales d'oiseaux nicheurs dans la commune d'Auger-Saint-Vincent	26
Carte 14: Répartition des espèces d'insectes patrimoniales sur la commune d'Auger-Saint-Vincent.....	26
Carte 15: Répartition des espèces patrimoniales de mammifères, mollusques et reptiles dans la commune d'Auger-Saint-Vincent.....	27
Carte 16: Localisation des sites à enjeux de la commune d'Auger-Saint-Vincent.....	32
Carte 17 : Localisation des continuités à enjeux de la commune de Saint-Vaast-de-Longmont.....	33
Tableau 1: Enjeux floristiques concernant les plantes vasculaires sur la commune par rapport au PNR.....	17
Tableau 2: Liste des espèces végétales vasculaires patrimoniales observées ces 20 dernières années sur la commune.....	18
Tableau 3: Liste des espèces non revues depuis plus de 20 ans sur la commune présumées disparues	19
Tableau 4: Etat initial des connaissances (avril 2022) sur la commune par groupes faunistiques puis détail par groupe d'insectes	22
Tableau 5: Evolution de la connaissance des espèces faunistiques dans la commune d'Auger-Saint-Vincent pendant la période de l'ABC.....	24
Tableau 6: Evolution du nombre d'espèces d'insectes recensées, classé par ordre taxonomique avant et après l'ABC	25
Tableau 7: Ensemble des critères pour qu'une espèce soit considérée comme patrimoniale (cases bleues avec une croix)	25
Tableau 8: Détails du nombre d'espèces patrimoniales par taxon entre 2010 et 2023	26
Tableau 9: Liste des espèces d'insectes patrimoniaux inventoriés dans la commune.....	28
Tableau 10: Liste des espèces de mammifères patrimoniaux inventoriés dans la commune	29
Tableau 11: Liste des espèces patrimoniales d'oiseaux nicheurs dans la commune d'Auger-Saint-Vincent	30

Pour consulter les données sur les Habitats et les espèces de faune et de flore de votre commune

↗ Faune et flore du territoire du PNR : <https://biodiv.parc-oise-paysdefrance.fr/>



↗ Faune de Picardie : <https://clicnat.fr/>



↗ Flore et habitats des Hauts-de-France : <https://digitale.cbnbl.org/>

